

AVIS DE COURSE

REGATE DE LIGUE FUN CUP 29 mar 2020 PYLA-SUR-MER CERCLE DE VOILE DE PYLA-SUR-MER 5A

La mention [DP] dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les windsurfs peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les windsurfs F42 et R120

3.2 Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à CVPM Place Daniel Meller 33115 PYLA/MER au plus tard le 27 mars 2020.

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes	8 €

4(bis) POULES ou GROUPE DE QUALIFICATION

Courses en poules et finales

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : 29 mars 2020 de 10H00 à 11H00.

5.2 Jauge et contrôles : 29 mars 2020 de 10H00 à 11H00.

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Toutes	13H00	F42

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17H00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. PARCOURS

- 7.1 Le parcours est décrit en Annexe Parcours.
7.2 L'emplacement de la zone de course est devant le CVPM.

8. CLASSEMENT

- 8.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
8.3 Pour les épreuves comportant des séries éliminatoires (RCV B 10.A2.1), le score de chaque windsurf doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant
(a) son plus mauvais score quand 3 ou 4 courses sont validées,
(b) ses deux plus mauvais scores quand 5 à 7 courses sont validées
(c) ses trois plus mauvais scores quand 8 courses ou plus sont validées.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Coupes pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} femmes et hommes.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : CERCLE DE VOILE DE PYLA-SUR-MER Place Daniel Meller 33115 PYLA/MER
05 565 54 00 29
info@voilepyla.com

ANNEXE PARCOURS

Devant le CVPM

